

DOSSIER D'INSCRIPTION 2019
Dispositif ARGENT DE POCHE
Jeunes de 16 à 18 ans non inclus

PHOTO
D'IDENTITE
(Facultative)

Merci de nous retourner ces éléments avant le 14 juin 2019

Commune de SAINT GERMAIN SUR ILLE

Nom :

Prénom :

Sexe (cochez) : M F

Date de naissance :/...../..... Age :

Adresse :

Téléphone : 02/...../...../.....et 06/...../...../..... /

Email :

Situation (cochez) :

Lycéen(ne). Précisez l'établissement :

Etudiant(e). Précisez l'établissement :

Demandeur d'emploi.

Autre précisez :

Fait à Saint-Germain-sur-Ille, le

Signature

Pièces à joindre impérativement au dossier avant le 14 juin 2019:

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Photocopie de l'attestation d'assuré social (à télécharger sur votre compte « Amélie »)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Charte d'engagement signée
- Autorisation parentale complétée et signée

A faire remplir **impérativement** par les parents ou le tuteur légal !

En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur :,
En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils s'engage :

☞ La commune de Saint-Germain-sur-Ille ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire,

☞ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,

☞ La commune de Saint-Germain-sur-Ille s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » liés à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

Prénom

NOM

Domicilié(e)

.....
à participer à l'opération « Argent de poche Eté 2019 ».

Autorisation « droit d'image »

Dans le cadre des chantiers « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue de mon enfant Refuse les prises de vue de mon enfant.

Fait à Saint-Germain-sur-Ille le / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvée »





CHARTRE D'ENGAGEMENT

Dispositif "ARGENT DE POCHE" ETE 2019

Ce contrat est un engagement, de votre part mais également de la part de l'élue et de l'agent en charge du dispositif, à respecter certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Lisez-la attentivement avant de la signer.

Concernant la ponctualité

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de la tâche à laquelle elle est affectée ne sera pas acceptée.
- Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.
- Prévenir la Mairie en cas d'absence au 02 99 55 22 26.

Concernant la périodicité de l'activité

- L'activité "*Argent de Poche*" se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3 H 30 comprenant une pause d'une demi-heure.

Concernant la réalisation des chantiers

- Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés.
- De même pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est interdit de travailler en short et torse nu. De plus, les cheveux longs devront être attachés. Il est aussi conseillé d'ôter les colliers et/ou pendentifs.
- Etant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers (travaux + pause). En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur répondeur.
- En fonction des besoins des services et des conditions météo, les tâches auxquelles je suis affecté(e) pourront être modifiées.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers

- Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
- Je reste poli(e) avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations auprès desquelles je travaille, mais également envers les autres participants du chantier.
- Je prends soin du matériel qu'on me confie et je ne m'en sers pas sans autorisation. Si nécessaire, je le lave et le range à l'issue du chantier.
- Je le remets à l'encadrant à la fin du chantier.

Sanctions appliquées entraînées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus:

- Exclusion temporaire ou définitive du dispositif "*Argent de poche*".
- Non-indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Indemnisation du chantier

- Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15 € par chantier (durée: 3 heures 30).
- J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à Saint-Germain-sur-Ille, le/...../.....

Précédée de la mention "Lu et approuvé"

Signature de l'élue
Mme MARGUERITTE Valérie

Signature des parents

Signature du participant

Adjointe au Maire déléguée